

AIDE-MÉMOIRE GUICHET D'ACCÈS DI-TSA-DP
SERVICES SPÉCIALISÉS EXTERNES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE
TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL LÉGER (TCCL)ⁱ

QU'EST-CE QU'UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL EN BREF?

Le traumatisme craniocérébral (TCC) « est une altération des fonctions cérébrales, ou toute autre preuve de pathologie cérébrale, causée par une force externe¹ ». Le cerveau est alors secoué à l'intérieur de la boîte crânienne.

Un TCC peut avoir diverses causes telles que des coups directs portés à la tête suite à une agression, un accident de la route, un accident de travail, une chute, une activité en contexte récréatif ou sportif. Basé sur des critères bien précis et prédéterminés, le degré de gravité du TCC permet d'être identifié.

La présente fiche concerne la forme la plus légère soit le traumatisme craniocérébral léger (TCCL).

« La majorité des personnes qui ont subi un TCCL notent une diminution évidente des symptômes dans les 14 jours qui suivent le traumatisme et voient leurs symptômes disparaître à l'intérieur de 1 mois. Certaines personnes, notamment les enfants, peuvent prendre plus de temps à récupérer.² »

Pour une certaine proportion de personnes³, les conséquences d'un TCCL peuvent entraîner une symptomatologie persistante physique, comportementale, affective et cognitive défavorable qui, à leurs tour, peuvent influencer sur les activités de la vie quotidienne de la personne et l'exercice d'un rôle social.

TRAJECTOIRE DE SERVICES

« Le [modèle d'organisation des services](#) retenu en Montérégie est de transmettre les dossiers des personnes victimes de TCC léger à un centre de référence unique(...) qui relève du CISSS de la Montérégie Centre, programme de traumatologie. Ce centre de référence effectuera un rappel téléphonique auprès de chacun des patients pour évaluer le pronostic, le risque de complications fonctionnelles, ainsi que les interventions préventives précoces lorsque nécessaire. Le centre de référence pourra aussi orienter le patient vers les ressources appropriées en fonction de ses besoins ».

Dans le cas où des besoins d'interventions supplémentaires reliées au TCC léger sont documentés, et que la personne présente un pronostic défavorable de reprise des habitudes de vie sans un suivi en réadaptation, une demande de services peut être acheminée par le centre de référence au CRDP du CISSS de la Montérégie-Ouest, avec le consentement de l'utilisateur.

Conséquemment, un usager ne peut se référer lui-même; un dépistage doit être réalisé par un centre de référence reconnu qui réfère l'utilisateur si besoin.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Compte tenu de notre mandat de services spécialisés en adaptation/réadaptation, l'admissibilité d'une personne ne peut pas être basée uniquement sur le diagnostic et doit aussi répondre à l'ensemble des critères suivants :

- 1) Avoir un diagnostic de TCC léger ([algorithme adulte](#) – [algorithme pédiatrique](#));
- 2) L'événement (TCCL) date d'au moins 1 mois⁴;
- 3) Avoir un dépistage du centre de référence du TCCL de la Montérégie⁵ et être **référé par celui-ci**;
- 4) Confirmation suite au dépistage que la personne présente un pronostic défavorable/réservé de reprise de ses habitudes de vie antérieures au TCCL sans le recours à la réadaptation.

¹ https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Traumatologie/INESSS_Traumatisme_cranioerebral_leger.pdf

² [Traumatisme craniocérébral léger](#), institut national d'excellence en santé et services sociaux (2018).

³ Variable entre 15 à 30 % selon le document de référence consulté.

⁴ Les bonnes pratiques suggèrent quatre semaines avant de procéder à une référence en service de réadaptation ce qui permet à la personne d'obtenir les informations et l'éducation sur le TCC, les symptômes possibles, la supervision/rassurance nécessaire et la conduite à suivre en fonction de son état

⁵ Ou par une [autre clinique dépistage/centre de référence](#) TCCL que celle de la Montérégie telles que : l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (CIUSSS du Nord de l'Île de Montréal) / l'Hôpital général de Montréal (CUSM) / CH Universitaire de Sherbrooke (CHUS) (CIUSSS de l'Estrie) ou pédiatrique CHU Ste-Justine, Hôpital de Montréal pour enfants (CUSM).

CRITÈRES D'EXCLUSIONS
• Un TCC de type trivial; • La date d'événement du TCCL est de plus de 24 mois; • Les usagers référés pour : ○ Un dépistage ou un usager qui se réfère sans avoir été vu en dépistage avant (rediriger vers un médecin qui fera référence à la clinique TCCL de HCLM); ○ Des interventions précoces; ○ Un besoin de maintien des capacités/acquis tel que les usagers qui ont repris l'ensemble de leurs activités (travail/loisir/sport) et qui conservent/conserveront des symptômes résiduels. • Une demande visant l'évaluation des capacités de travail ou une évaluation (expertise) des incapacités.

MODALITÉS D'ACCÈS	
DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE RÉFÉRENCE	Acheminer la demande et les documents pertinents guichet d'accès DI-TSA-DP. (S.v.p., privilégier le courriel). Courriel : guichet-acces.di-tsa-dp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca Télécopieur : 450 635-1865 <u>Notez que toute demande jugée incomplète sera retournée au référent.</u>
DOCUMENTS SOUHAITABLES	Courrier : 27, rue Goodfellow Delson (Québec) J5B 1V2 Pour complément d'information : 450 635-4779, poste 3029

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Centre de référence du TCC léger de la Montérégie Une référence médicale <u>est nécessaire</u> pour une inscription au centre de référence du TCC léger. Celle-ci doit être faxée avec <u>toutes les notes médicales</u> et autres documents relatifs au suivi de l'événement qui a causé le TCCL au 450 466-5432. Si vous avez des questions ou des inquiétudes; les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. Téléphone : 450 466-5440, sans frais : 1 888 466-5440 ou consulter le dépliant du Centre de référence du TCC léger en Montérégie

LIENS UTILES

- [Fiche-conseil concernant le traumatisme craniocérébral léger chez l'enfant](#) : ce que vous devez savoir.
- [Fiche-conseil concernant le traumatisme craniocérébral léger clientèle adulte](#) : ce que vous devez savoir.
- [Association des traumatisés cranio-cérébraux de la Montérégie](#) ;
- [Dépliant : Conseils à la suite d'un traumatisme cranio-cérébral léger](#) pour la reprise graduelle des activités intellectuelles, physiques et sportives. Enfants d'âge scolaire | Adolescents | Adultes. Document de l'INESS, 2018.
- [Pamphlet Mild-traumatic-brain-injury](#). Advice for gradually resuming intellectual, physical and sports activities. School-age children | Teenagers | Adults.
- Différents trucs à essayer pour aider à la [gestion de tes symptômes \(pour les 16 ans et moins\)](#)

Capsules vidéo expliquant les symptômes normaux suite à un TCC léger ainsi que les recommandations en lien avec la reprise progressive des activités intellectuelles, physiques et sportives-INESS :

- [Première partie](#) : Symptômes fréquents, signaux d'alerte et période de repos à observer.
- [Deuxième partie](#) : Conseils pour la reprise graduelle des activités intellectuelles, physiques et sportives.

Pour le [document méthodologique](#) en appui à la mise à jour du dépliant TCCL conseils pour la reprise graduelle des activités intellectuelles, physiques et sportives.

Vous n'avez pas de diagnostic?

Si vous avez des doutes quant à votre situation ou à celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin qui pourra vous référer au bon service. Vous pouvez en tout temps contacter le 811, afin de parler à un intervenant social.

ⁱ Cet aide-mémoire sert de guide pour aider le référent à faire une demande de service et ne remplace d'aucune façon le jugement clinique des professionnels du guichet d'accès.